

# JOSEPH LE CARON (1586 – 1632)

Joseph Le Caron, missionnaire Récollet, qui célébra la première messe du Québec, est mort de la peste de 1632 au couvent Sainte Marguerite de Trie dont il était le supérieur ; C'est donc à ce titre que lui est consacrée cette petite biographie sur le site de la commune de Trie-Château.

## Les origines :

Né près de Paris en 1586, fils de Louis Le Caron, valet de chambre du roi, il est baptisé sous le prénom de Claude. Il est ordonné prêtre à Paris le 22 décembre 1607. Par sa naissance, mais aussi par ses connaissances et ses mérites personnels, il jouit d'un certain crédit à la cour et devient précepteur du « petit prince sans nom » car non officiellement baptisé, « Monsieur d'Orléans ». Petit prince auquel cependant les historiens ont donné le nom de Nicolas, qui décédera à l'âge de 4 ans en 1611. Enfant attachant, fortement handicapé à qui Le Caron a apporté tout son dévouement. De par cette position il lui arrive de donner des leçons de catéchisme à son frère, le futur roi de France, Louis XIII, son aîné de 6 ans. « *Il avait eu l'honneur, étant au monde, d'enseigner au jeune roi Louis XIII les premiers rudiments de la foi* » commente Gabriel Sagard également frère missionnaire en pays Hurons en 1623 et premier historien religieux du Canada.

A la mort précoce du prince de France, il fait sa profession et rejoint les Récollets en 1611.



(Crédit : M. Germand)

Appartenant aux ordres mendiants, les Récollets sont des Franciscains, dissidents de la branche des Cordeliers, qui vivent dans une pauvreté extrême, se vouent aux autres en prônant le retour à la rigueur originelle selon la Règle de Saint-François d'Assise. Dans ses "Antiquitez de l'Anjou" (1605) Jean Huret les présente ainsi : « *Les moines ne portent point de chemise, de souliers, ni de chausses. Ils portent des socques (sabots de bois) ou bien vont pieds-nus* ».

## Samuel de Champlain



(Crédit : M. Germand)

Bien que découvert en 1534 par Jacques Cartier en accostant dans la baie de Gaspé, le Canada ne devient une colonie française qu'en 1608 avec la fondation de l'actuelle ville de Québec par Samuel de Champlain. Dans "les mémoires de la société royale du Canada" l'abbé Verreau écrit : « *Quand nous disons que Champlain est le Père de la patrie, nous ne considérons ordinairement que l'ordre temporel ou politique ; mais nous devons reconnaître qu'il est aussi*

*le père de notre jeune pays dans l'ordre morale et religieux. Champlain s'est trouvé à la hauteur de cette double tâche. A l'église, il a ouvert de vastes contrées dont elle a pris possession ; à la France il a donné une colonie qui aurait pu être sa force et qui est au moins une de ses gloires ».*

Après un premier séjour et la fondation de Québec, l'établissement d'une compagnie de négoce stable pour développer le commerce de la nouvelle colonie amène Champlain à vouloir des missionnaires pour évangéliser les Amérindiens. De retour à Paris, avec l'appui de la Cour et de la France entière, (il profite qu'Elle soit représentée à Paris lors de la tenue des Etats Généraux de 1614), Champlain trouve le financement nécessaire à l'établissement de cette mission d'évangélisation du Canada. Ayant le soutien du Roi, la bénédiction et une autorisation verbale du souverain pontife Paul V, Champlain se rapproche de la toute nouvelle Province des Récollets de Saint-Denis qui adhère au projet. Ayant le choix des quatre hommes qui l'accompagneront, il lui faut choisir des hommes pratiques et courageux, mus par la volonté de partager leur foi dans le plus grand dénuement. Quatre récollets l'accompagneront, les pères Denis Jamay, supérieur de la mission dans un premier temps, Joseph Le Caron, Jean Dolbeau et le frère Pacifique du Plessis.

Munis des ordonnances verbales qui permettront de mettre en place les Autorités civiles et religieuses pour l'organisation de la vie dans ces nouvelles terres, les quatre missionnaires quittent Paris pour se rendre à pied et sans argent à Honfleur, selon la coutume des Frères mineurs, où ils s'embarquent pour la Nouvelle-France le 24 avril 1615 à bord du *Saint-Etienne*. C'est le 25 mai que le navire accoste à Tadoussac sur les rives du Québec.



(Crédit : M. Germand)

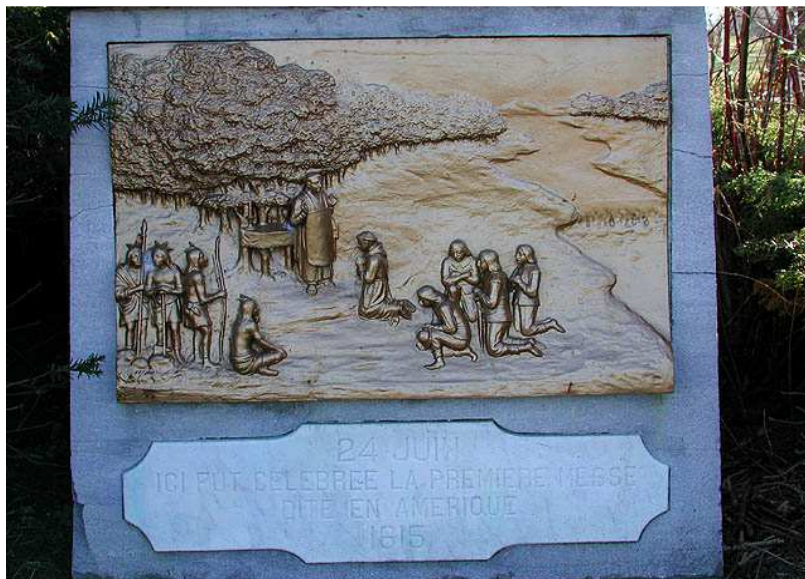
Cet insigne du Corps de Cadets de la Marine Royale Canadienne, représente la poupe d'un navire du XVII<sup>e</sup> siècle, « Le St-Étienne » qui embarqua les quatre Récollets, pour la Nouvelle-France le 24 avril 1615. Les fleurs-de-lys indiquent l'origine française. Les croix symbolisent les quatre pères récollets. Ce genre de croix, est appelé "croix missionnaire". La pointe de la croix indique que la religion sera implantée fermement dans la nouvelle nation. Les petites croix situées sur les bras des grandes croix, symbolisent la propagation de la foi, de personne en personne.

## **Ses missions d'évangélisation du Canada :**

Le père Dolbeau est destiné à évangéliser les Montagnais du Saguenais et de Tadoussac, le père Le Caron le lointain pays des Hurons tandis que le père Jamay avec le frère du Plessis desservirons la colonie française de Québec.

C'est le 24 juin 1615 à la rivière des Prairies que la première messe de l'histoire du Québec est célébrée par les pères Le Caron et Jamay, que Samuel le Champlain nous relate ainsi : *« et le jour suivant, je party de là pour retourner à la rivière des Prairies, où estant avec deux canaux de Sauvages, je fis rencontre du père Joseph, qui retournoit à notre habitation, avec quelques ornements d'Église pour célébrer le saintc Sacrifice de la messe, qui fut chantée sur le bord de ladite riviere avec toute devotion, par le Reverend Pere Denis, et*

*Pere Joseph, devant tous ces peuples qui estoient en admiration, de voir les ceremonies dont on fait et des ornements qui leur sembloient si beaux, comme chose qu'ils n'avoient jamais veü: car c'estoient les premiers qui ont celebré la Sainte Messe. »*



(Photo: Jacques Germand)



(Photo: Jacques Germand)

Le père Joseph part vers la mi-juillet 1615 pour hiverner chez les Hurons pour apprendre leur langue, étudier leurs mœurs et leurs usages et travailler de suite à leur conversion. Pour se rendre en leur pays il faut traverser la rivière des Prairies, le lac des Deux-Montagnes, l'Ottawa, la rivière Mattawan, le lac Nipissing et la rivière Française. C'est un voyage d'environ trois cents lieues (environ 1000 kms) que l'on fait en simple canot d'écorce. Le père Joseph nous décrit ainsi les difficultés du trajet. *« Il serai difficile de dire la lassitude que j'ai souffert, ayant été obligé d'avoir tout le long du jour l'aviron à la main et de ramer de toute ma force avec les sauvages... J'ai marché plus de cent fois dans les rivières sur des roches aigües, qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois, où je portais le canot et mon petit équipage, afin d'éviter les rapides et des chutes d'eau épouvantables. Je ne dit rien du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sagamité, composé d'eau et de farine de blé d'inde, qu'on nous donnait soir et matin en très petite quantité. »* Il n'en revient qu'au mois de juin 1616.

Le 20 juillet 1616, Champlain, en compagnie des pères Jamay et Le Caron, repart en France pour porter plainte auprès des chefs de la Compagnie des Marchands de Rouen et de Saint-Malo au sujet de la conduite de ses agents qui font obstacle au travail apostolique. Cette mission accomplie, le père Le Caron reprend la mer le 11 avril 1617 pour Québec avec le titre de commissaire provincial. Il remplace le père Jean Dolbeau en partance pour la France, et y demeure une année durant laquelle il bénit le premier mariage de l'histoire du Québec entre la fille aînée de Louis Hebert, Anne, et Étienne Jonquet.

Dès le retour du père Dolbeau, en 1618, le père Le Caron se rend chez les Montagnais de Tadoussac auprès desquels il reste jusqu'en 1619. Le père Joseph Le Caron, qui est le premier maître d'école du Canada, écrit à son Provincial à Paris dès le 7 août 1618 : *« J'aurais eu un grand nombre d'enfants pour les instruire, si j'avais eu de quoi leur donner pour vivre. J'ai montré l'alphabet à quelques-uns, qui commencent assez bien à lire et à écrire [...] C'est ainsi que je me suis occupé à tenir école ouverte dans notre maison de Tadoussac »*. M. Houel vous pourra faire voir un exemple que je lui ai envoyé... ».

Ce n'est que le 20 mars 1618, après avoir donné des preuves de leur zèle et montré que la conversion des autochtones est chose possible que le roi de France Louis XIII donne aux Récollets des Lettres patentes, datées de Saint Germain en Laye, confirmant leur établissement au Canada et leur assurant l'appui de l'autorité séculière. Et le jour même, Bentivoglio, nonce à Paris du souverain pontife Paul V, donne un bref au Provincial des récollets de la province de Saint-Denis adressé au père Joseph Le Caron supérieur de la mission au Canada.

*« Guy Bentivoglio, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque de Rhodes, Nonce de Sa sainteté le Pape Paul V auprès de Sa Majesté très chrétienne Louis XIII, roi de France et de Navarre, nommé spécialement par le même Pape Paul V juge ou commissaire pour les missions canadiennes :*

*A notre cher et vénérable Père, le Frère Joseph Le Caron, prêtre, religieux profès Récollet de l'Ordre de saint François, et autres Pères Récollets, ayant reçu l'ordre de la prêtrise, et approuvés par l'Ordinaire pour entendre les confessions, qui sont sur le point d'être envoyés dans les pays infidèles par leur Père Provincial, pour la conversion des païens à la foi catholique, ou que le dit père Le Caron pourra s'adjoindre, avec la permission dudit Provincial ; Salut et affection sincère en Notre Seigneur.*

*Le Révérendissime archevêque, comte de Lyon, ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne auprès du Saint-Siège, ayant demandé à Sa Sainteté de vouloir bien permettre au Provincial des Récollets de l'Ordre de saint François d'envoyer quelques religieux de son Ordre propager la foi catholique dans les pays infidèles, et Sa Sainteté ayant bien voulu nous charger d'accorder les facultés nécessaires pour cette mission si méritoire ;*

*En vertu de l'autorité et de la permission du Saint-Siège, nous avons accordé et nous accordons à votre Père Provincial et à vous, députés par lui dans la dite mission, les facultés suivantes, dont vous pourrez user là seulement où il n'y aura pas d'autres missionnaires revêtus de pouvoirs semblables, et tant que vous, Frère Joseph Le Caron, et vos compagnons, demeurez dans la dite mission ; savoir :*

*D'admettre à la foi catholique, en observant les conditions voulues, les infidèles et tous ceux qui voudront se faire chrétiens ; de les baptiser, même en dehors des églises, en cas de nécessité, d'entendre les confessions, d'absoudre au for intérieur de toutes sentences d'excommunication et de toutes censures ou peines ecclésiastiques, de n'importe quels crimes, forfaits ou délits, même ceux réservés au Siège apostolique, ou désigné dans la Bulle "in Coenâ Dni" ayant soin d'imposer aux coupables une pénitence salutaire proportionnée à leurs fautes, d'administrer les Sacrements d'Eucharistie, de mariage et d'Extrême Onction, de faire les Bénédictions réservées qui ne requièrent pas l'onction du saint Chrême, d'accorder des dispenses d'empêchements de mariage de tout degré, excepté le premier et le second, de jouir enfin du privilège de l'autel portatif et d'y célébrer la sainte messe dans des lieux convenables, là où il n'y a pas d'église.*

*En foi de quoi...Donné à Paris le 20 mars 1618. Signé Guy Bentivoglio, archevêque de Rhodes, nonce apostolique. Contre signé Thomas Gallot, notaire public ; Louis Savanutius, auditeur. »*

Revenu à Québec, le père Le Caron signe le 18 août 1621 un mémoire adressé au roi Louis XIII pour plaider la cause de la Nouvelle-France. En effet, le vice-roi de la Nouvelle-France, le duc Henri II de Montmorency, constatant que la Compagnie de Rouen s'occupe peu de la colonie, fonde la Compagnie de Montmorency en 1621. La nouvelle Compagnie, ayant les privilèges et les obligations de la Compagnie de Rouen, dirigée par Guillaume de Caen et son neveu Emery, tous deux calvinistes, envoie un vaisseau à Québec au printemps de la même année, pour informer Samuel de Champlain de ce changement. Les membres de la Compagnie de Rouen en cessent de revendiquer et font preuves d'une opposition menaçante. Les prétentions des deux compagnies nuisent considérablement aux progrès de la colonie et certains marchands contestent même l'autorité de Champlain à administrer Québec. Ce dernier désireux de remédier à ce déplorable état de choses, envoie en France le père Georges le Baillif en possession du mémoire pour exposer au roi la situation précaire du pays. La fusion des deux compagnies est le résultat de cette démarche.

Ce mémoire de 15 pages, intitulé : *“ Plainte de la Nouvelle France dicte Canada, à la France, sa Germaine ”* attribué au père Le Caron serait selon Marcel Trudel du père Georges Le Baillif (Bibliographie de Georges Le Baillif – Champlain, Œuvres Laverdière) La *Bibliotheca Universa Franciscana* de Jean de Saint-Antoine dit que, d'après le témoignage d'Arturus dans son *Martyrologium Franciscanum*, Le Caron est l'auteur de la *Quærimonia Novæ Franciæ* (complainte de la Nouvelle-France).

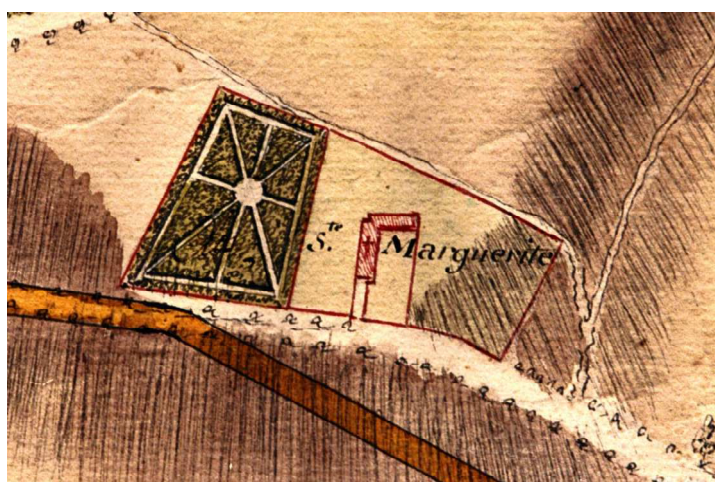
Le père Joseph Le Caron retourne chez les Montagnais de Tadoussac, d'où il revient au mois de mai 1622 afin de prendre part aux exercices spirituels de la retraite, au couvent de Notre-Dame-des-Anges.

En 1623, il accueille à Québec de nouvelles recrues et forme le projet de passer en Huronie avec le père Nicolas Viel et le frère Gabriel Sagard. Le 16 juillet, ils quittent le couvent des Récollets et profitent du départ des barques françaises pour la traite qui a lieu cette année-là au Cap-de-la-Victoire, à l'entrée de la rivière des Iroquois. La traite terminée le 2 août, les Hurons regagnent leur territoire en compagnie des trois missionnaires, dispersés dans des canots différents. C'est au village de Carhagouha qu'ils se fixent. A proximité du bourg, les trois récollets, aidés des sauvages, érigent une cabane à la mode indienne, mesurant « environ vingt pieds de longueur et dix ou douze de large, faite en la forme d'un berceau de jardin ». C'est dans ce petit couvent que les récollets exercent leur apostolat, célébrant les saints mystères, administrant les sacrements aux Français, recevant sans cesse de nombreux sauvages, les uns venant pour recevoir des leçons religieuses, d'autres, plus « malicieux », afin de « nous dérober de nos petits emmeublements sous prétexte de visite ». Le séjour est marqué d'un incident qui aurait coûté la vie au père Joseph sans l'intervention d'un grand chef huron qui le défend ; Ce qui marque la profonde estime qu'il a dans les populations indigènes qu'il côtoie.

De retour à Québec en juin 1624, le père Le Caron remet au frère Sagard, qui s'apprête à partir pour la France, une autre relation écrite de sa main et dont Le Clercq nous a conservé de larges extraits. Avant toutes les autres, cette relation constitue une étude approfondie des sauvages de la Nouvelle-France, de leurs mœurs et des obstacles à leur conversion. L'introduction révèle l'existence d'un second mémoire dont le manuscrit est aujourd'hui inconnu.

Le père Le Caron rentre en France à la fin d'août 1625, délégué par les missionnaires, pour tenter un suprême effort contre la Compagnie de Montmorency, qui paralyse leur apostolat missionnaire. À cette fin, il rédige et fait imprimer un mémoire, de 23 pages, destiné à éclairer le Conseil du roi ayant pour titre : *“ Avis au Roi sur la Nouvelle-France ”*. Ce manuscrit constitue un violent réquisitoire contre la Compagnie des marchands et son directeur. En ce même voyage, le père Le Caron a apporté avec lui son dictionnaire de la langue huronne et deux autres des langues Algonquienne et Montagnaise qu'il offre au roi. Son dictionnaire, complété par ses successeurs, fut utilisé jusqu'à l'intégration de cette Nation amérindienne dans la communauté du Québec vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

A son retour au Québec, il est élu supérieur de son Ordre. Il occupe cette fonction jusqu'à la prise de Québec par les Anglais en 1629. Les missionnaires Récollets quittent le Canada le 9 septembre pour débarquer en France le 29 octobre.



*Plan du Géomètre Royal Rétoré des années 1760 lors de la construction de la route d'Evreux à Breteuil et son aménagement dans le village de Trie.*

(Crédit : M. Germand)

Il est nommé supérieur du couvent de Sainte Marguerite à Trye où il est victime en 1632 de la peste. Le Martyrologe Franciscain mentionne son décès avec toutes les qualités d'un saint dans le dévouement qu'il apporte aux autres malades de cette épidémie. Il est enterré dans le domaine, vraisemblablement dans la chapelle qui n'existe plus. Tous ses précieux documents qu'il a pu ramener sont brûlés comme il se doit dans une telle situation d'épidémie. Ironie du sort, le 29 mars 1632, jour de son décès est aussi le jour de la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye qui rend le Canada à la France.

## Les hommages :

*«De tous les Récollets qui sont venus travailler au Canada, c'est assurément l'une des figures les plus remarquables et les plus sympathiques. Il avait un esprit cultivé, un cœur d'or, une âme d'apôtre. Il se dévoua à la conversion des Sauvages avec un zèle incomparable. Il s'appliqua à les connaître, à les comprendre, et écrivit sur leurs mœurs et leurs usages plusieurs mémoires. Le premier d'entre tous les missionnaires, il réduisit aux règles de la grammaire leurs dialectes si difficiles et fit un dictionnaire de la langue huronne qui se conservait «comme une relique» du temps. ».* écrit un historien de cette période, A. Gosselin.

*« Le Caron était un homme adonné à la pratique des austérités, mais tendre envers les autres. »* En dit un de ses biographes.

Le père Joseph Le Caron était un homme très cultivé, sans arrogance ou mépris pour les plus humbles. Avec une ouverture d'esprit, une disponibilité totale, une très grande humanité il s'employa à comprendre et à faire évoluer les indigènes avant de les évangéliser. Comme beaucoup de ces premiers missionnaires, il était intéressé par tout ce qu'il découvrait dans ces terres vierges, la faune, la flore, la topographie et pour Le Caron certaines remarques anecdotiques, comme le 30 novembre 1618, près de Tadoussac. Cette nuit-là, une comète zèbre le ciel. Le missionnaire récollet Joseph Le Caron, en séjour dans une Nation indienne, effectue la toute première observation astronomique proprement dite de l'histoire du Québec. *«Il s'agit probablement d'une des deux comètes observées le 29 novembre 1618 par le célèbre astronome allemand Johannes Kepler»* comme l'indique l'astronome-astrophysicien Yvan Dutil.



Au Canada existent de nombreux hommages en souvenir de Joseph Le Caron, tels une place à Boucherville, une avenue à Laval, une rue à Montréal, Longueuil, Trois-Rivières, Québec, Baie-Comeau, une école à Penetanguishene.

Pour perpétuer la mémoire de cet homme hors du commun, la Municipalité de Trie-Château a voulu à sa mesure et modestement témoigner de son attachement à ce concitoyen d'honneur en donnant le nom de Joseph Le Caron à une rue du nouveau lotissement "Les jardins Conti" en 2011.

(Photo: M. Germand)

Le pont Joseph Le Caron est un pont autoroutier sur la rivière des Prairies, qui a remplacé l'ancien nom de Pie IX auquel le nom du boulevard reste attaché. Il n'avait pas de nom puisqu'il était dans la continuité du boulevard Pie IX. En 1939, ce pont qui relie Montréal à Laval au Québec, par le boulevard Pie IX est officiellement baptisé « Pont Le Caron » en l'honneur du père Joseph Le Caron. Avec l'accroissement de la circulation, un nouveau pont le remplace en janvier 1967. Le nom du boulevard resta inchangé Pie IX, si bien que l'habitude aidant, le nom « Le Caron » reste peu employé par les gens de Montréal ou de Laval qui l'empruntent pourtant en nombre tous les jours.



**Le Pont Le Caron ancien et nouveau qui lie Laval à Montréal.**

### **Crédits et remerciements :**

Textes extraits des sources suivantes :

La mission au Canada - abbé A. Gosselin (1909); BnF-Gallica

Premier établissement de la Foi - Leclerc

Notes historiques - Jacques Germand

En plus de nos recherches en archives officielles, nous nous sommes servis abondamment sur Internet, en particulier pour certaines illustrations. Nous remercions les auteurs de tous ces sites, qu'ils tolèrent d'avoir fait cette présentation sans réécrire leurs adresses internet.

Si l'une d'elle ne respecte pas les copyrights, il suffit de nous en faire part, nous corrigerions où préciserions.

V. Beignon, J. Germand

mai 2013

### **Les œuvres publiées des récollets de la Nouvelle-France :**

Plainte de la Nouvelle France dicte Canada, A la France sa Germaine de Georges Le Baillif et daté de (1622)

Au Roy sur la Nouvelle France de Joseph Le Caron (1626)

Le Grand Voyage au pays des Hurons de Gabriel Sagard (1632)

L'Histoire du Canada de Gabriel Sagard (1636)

Histoire chronologique de la Province des récollets de Paris depuis 1612-1676 de Hyacinthe Le Febvre (1676)

Description de la Louisiane de Louis Hennepin (1683)

Nouvelle Relation de la Gaspésie de Chrestien Le Clercq (1691)

Premier Etablissement de la foi en Nouvelle-France faussement attribuée à Chrestien Le Clercq (1691)

Nouvelle Découverte d'un très grand Pays Louis Hennepin (1697)

Nouveau Voyage d'un País plus grand que l'Europe Louis Hennepin (1698)